

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

**Version
définitive**

Comité national sur les politiques de santé et de sécurité au travail (CNPSST)

Les 12 et 13 mars 2007
Salle de conférence de la CCG, 14^e étage

Présents : Jim Stuart (CCG-Direction), Dawn Aisenstat (AFPC), Elaine Massie (AFPC), Alex Crane (AFPC), Brian Price (AFPC), Francine Taillon (AFPC), Jim Lowe (CCG-Direction, Services à l'industrie), Twylla Pawlinsky (CCG, conseiller en santé et sécurité), Darrell Green (IPFPC), Tom Nowicki (CCG-Direction, LRG), Kim Podaima (secrétaire)

Invités : Bob Kanowicz

Absents : Gord Mandigo (CCG-Direction, Services à l'industrie)

Le 12 mars 2007

1. Questions découlant du procès-verbal de la réunion des 6 et 7 décembre 2006 **Présidence - Dawn Aisenstat**

Dawn Aisenstat préside la réunion.

On passe en revue les mesures de suivi découlant de la réunion du CNPSST des 6 et 7 décembre 2006.

On apporte un changement à la page 5 du procès-verbal de la réunion de décembre. Sous Plan de mise en œuvre, on remplace la formation par une présentation. La nouvelle version a été sauvegardée sur le lecteur du CNPSST.

Conférence de l'APAI

Approbation obtenue pour déléguer 8 personnes; il devrait y en avoir 7. Au total, 12 personnes devraient participer. Alex va s'inscrire et veiller à ce que nos places soient réservées.

Point 2- Détecteurs de gaz

On fait le point; voir ci-dessous (point 3, 12 mars 2007). Brian fera le point à la prochaine réunion du CNPSST en juin.

Point 3- Protection des yeux

On décide qu'il faut d'abord faire une évaluation des différentes variétés de lunettes à coques avant d'étudier les lunettes de sécurité de prescription. On va demander à deux ou trois comités SST régionaux de rechercher des modèles de lunettes de sécurité et d'en apporter quelques-uns qui sont efficaces. Brian, Francine et Alex feront un compte rendu au CNPSST lors de la prochaine réunion en juin. Les membres transmettront l'information à Dawn.

Point 4- Politique concernant la fumigation

Blaine Timlick étudie la lampe Berlese. Il va transmettre le document sur la politique de la fumigation aux membres du CNPSST avant de prendre part à notre prochaine réunion (Jim Stuart). Il a communiqué avec les responsables pour demander qu'on ne place pas du grain qui a été traité sous une lampe Berlese.

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

Point 6- Note de service sur l'ergonomie

Communiquer avec Santé Canada si on a besoin d'une évaluation ergonomique. Nous payons pour ce genre de service sur une base annuelle.

Point 8- Harnais de sécurité / Gilets de sécurité

Gilets de sécurité

Vancouver préfère son modèle de gilet. Bob a pris une photo du gilet, et il peut la transmettre aux régions. On songe à élargir le rabat pour qu'on puisse plus facilement y insérer des outils et d'autres matériaux. Brian va faire circuler le gilet dans les régions. Il va tout d'abord l'envoyer à Alex au cours de la semaine suivant la réunion du 12 mars. Ce dernier va ensuite l'envoyer à Francine qui, à son tour, va l'envoyer à Jim Lowe. Tous vont présenter le gilet lors de leurs propres réunions SST. Le gilet est de bonne qualité; il est utilisé à l'aéroport de Vancouver.

Harnais de sécurité

Question à l'étude.

2. Politique concernant les heures supplémentaires

Présidence - Dawn Aisenstat

On a changé la politique sur les heures supplémentaires en ligne directrice sur les heures supplémentaires. On fait état du Code canadien du travail (CCT) dans les changements apportés à l'article 6, et du refus de faire des heures supplémentaires parce que l'employé est fatigué. Cette nouvelle politique sur les heures supplémentaires doit être approuvée. Il a été décidé de changer la politique en ligne directrice car on estimait que le mot « politique » risquait de semer la confusion avec les dispositions du CCT. Le terme « ligne directrice » accorde une plus grande flexibilité au sein des régions. On a supprimé le point 2, où il est dit qu'un employé ne devrait pas travailler plus de cinq quarts de travail de 12 heures consécutifs. Les gestionnaires devraient pouvoir juger quelle est la durée de travail (nombre d'heures) qui ne pose pas un risque. On discute de ce que devrait être cette durée de travail. Que l'on fixe ou non un nombre d'heures particulier, il ne sera pas facile de gérer cette question sur le plan opérationnel.

Suivi :	Responsable :	Délai :
Faire parvenir les nouvelles mises à jour du Code du travail aux membres du comité.	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Veiller à ce que le groupe de la direction des Services à l'industrie examine les changements apportés à la ligne directrice sur les heures supplémentaires. Donner un compte rendu à la prochaine réunion du CNPSST.	Jim Stuart	Prochaine réunion du CNPSST

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

3. Compte rendu sur les détecteurs de gaz/gazomètres		Brian Price
<p>Les silos terminaux à Vancouver ont été lents à donner suite à la demande d'information sur le type de détecteurs qu'ils utilisent, si tant est-il qu'ils en utilisent. Il leur avait été demandé à quels endroits étaient situés les détecteurs, la raison qui justifiait l'emploi d'un modèle particulier, si on donnait une formation sur le calibrage de l'appareil, etc. Un silo a répondu qu'on n'avait pu découvrir où ils se trouvaient, mais qu'on croyait qu'ils étaient d'un modèle particulier. Le silo Cascadia, pour sa part, s'est montré moins avare de renseignements; on y utilise le modèle MicroPac Plus, qui fonctionne jusqu'à 10 000 heures sans changement de piles. Suite à une entente, Draeger livre un détecteur en remplacement de tout appareil qui leur est retourné. Draeger va faire une présentation de ses produits lors d'une réunion du comité SST de Vancouver. Les silos terminaux sont prêts à donner des renseignements à la direction, mais pas Brian. D'après les réponses reçues des terminaux, le modèle de Draeger semble être le modèle préféré. Cet appareil, qui émet un signal d'alarme de 85 décibels, est de la taille d'une carte de crédit et on peut le porter sur soi. Son utilisation ne requiert aucune formation particulière et il n'a pas besoin d'être calibré. L'appareil est calibré pour détecter un certain type de gaz, et non pas plusieurs types de gaz simultanément. On ignore le prix de l'appareil. Les silos terminaux n'ont pas voulu nous communiquer les rapports d'incidence. On se demande si le silo terminal du Pacifique en possède un.</p>		
Suivi :	Responsable :	Délai :
<p>Donner au comité un compte rendu de la présentation de Draeger.</p> <p>Le niveau de sensibilité des gazomètres est-il ajustable?</p> <p>Brian aura la présentation au début d'avril.</p> <p>Est-ce qu'il y a des modèles qui peuvent détecter plusieurs types de gaz?</p>	Brian Price	Prochaine réunion du CNPSST
<p>À la conférence de l'APAI, s'informer sur les lunettes à coques et les détecteurs, et donner un compte rendu au Comité.</p>	Les membres qui participeront à la conférence de l'APAI	Prochaine réunion du CNPSST
4. Employé travaillant seul – Document de Vancouver (nécessite l'approbation du CNPSST)		Twylla Pawlinsky
<p>À Vancouver, le travail en solitaire s'applique surtout au quart de nuit. Il ne s'agit pas de la situation la plus sécuritaire. Le document devrait remplacer la procédure affichée sur le site Web.</p> <p>À Thunder Bay, on est préoccupé par le fait que des employés travaillent seuls à recueillir des fiches I90, et qu'il n'y a personne avec qui ils peuvent communiquer. Ils sont munis d'appareils émetteur-récepteur mais il y a beaucoup de zones mortes où il n'y a pas de communication possible. Un préposé à l'emploi du terminal est posté à l'entrée et l'employé de la CCG doit s'inscrire à la réception lorsqu'il arrive. Toutefois, comme l'employé du terminal ne travaille pas pour la CCG, il est difficile de lui faire assumer une responsabilité en ce qui a trait à nos employés.</p> <p>Le document est approuvé par les membres (12 mars 2007).</p>		
Suivi :	Responsable :	Délai :

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

Discuter avec Walter Rubert des opérations et du temps qu'il faudrait pour préparer les ordres de travail avant le début du quart de travail.	Jim Stuart	Prochaine réunion du CNPSST
5. Statistiques sur les accidents pour 2006		Twylla Pawlinsky
<p>Le compte rendu sur les accidents est transmis chaque mois aux régions. Si le nombre d'accidents augmente, c'est que leur signalement se fait avec plus de rigueur. Ce que l'on qualifie d'accident comprend les allergies, y compris la sensibilité aux odeurs. Ce sont les chutes qui constituent le genre d'accident le plus fréquent.</p> <p>Qui est tenu responsable si on ne porte pas des chaussures de sécurité? Le superviseur ou l'employé?</p>		
Suivi :	Responsable :	Délai :
<p>Qui doit être tenu responsable? Vérifier le texte de loi et s'informer auprès de Rob Maertens, conseiller juridique de la CCG.</p> <p>Un membre demande une liste comprenant seulement les accidents liés aux chaussures de sécurité.</p>	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

Le 13 mars 2007

1. Analyse de la sécurité des tâches de laboratoire

Twylla Pawlinsky

Vidéo – Sensibilisation aux risques

Les membres du comité se sont répartis en groupes pour effectuer des analyses de la sécurité des tâches (à des fins de formation) au laboratoire de boulangerie, au laboratoire analytique et au laboratoire de mouture. On doit remplir les formulaires d'AST et soumettre les données recueillies aux membres du Comité.

Commentaires des membres :

Dans l'ensemble, les membres considèrent qu'il s'agit d'un exercice d'apprentissage particulièrement utile.

On suggère que l'analyse soit faite par plus d'une personne.

On estime que l'analyse a été utile; on suggère que la personne qui effectue l'analyse dispose d'une description de tâches.

Il s'agit d'une petite partie du programme de prévention contre les risques. Les résultats de l'AST sur les tâches de laboratoire devaient être disponibles en septembre, au plus tard en décembre.

Le document remis aux membres – Programme de prévention contre les risques – est un très bon outil qui facilite le processus.

Le Document de lancement de projet (DLP) a été prolongé jusqu'en septembre 2007. On doit passer en revue le règlement pour voir quels sont les éléments qui devraient être améliorés.

Document de l'ACIA sur son programme; une portion du questionnaire comprend des questions oui/non. Elaine va le faire parvenir à Dawn, qui l'enverra aux membres.

Suivi :	Responsable :	Délai :
Il faudrait connaître le nombre d'environnements de travail qui ont fait l'objet d'une analyse. À quelle fréquence doit-on faire une nouvelle analyse? Un certain nombre de secteurs vont incorporer les AST dans leur procédure de travail.	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Passer en revue le programme de prévention des risques – envoyer les commentaires à Twylla	Tous les membres	Prochaine réunion du CNPSST
Distribuer le document de l'ACIA d'Elaine M. aux membres (section avec questions oui/non).	Dawn Aisenstat	Prochaine réunion du CNPSST

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

2. Évaluation des risques/politique sur les chaussures de sécurité (LDC Joffre, LDC Lyalta, 8^e et 9^e étage 303 Main) – Prince Rupert approuvé ???		
Les membres ont examiné quatre évaluations des risques, pour la politique sur les chaussures de sécurité - Prince Rupert, LDC Joffre, LDC Lyalta, 8 ^e et 9 ^e étage 303 rue Main.		
Suivi :	Responsable :	Délai :
Une fois les fautes d'orthographe corrigées, on va renvoyer les documents aux auteurs et les afficher sur Infonet.	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

3. Refus de travailler et formation sur le règlement interne des plaintes

Twylla Pawlinsky

Vidéo – *Code canadien du travail*

Présentation par Elaine, Bob, et Twylla - 3 droits (droits de refuser, de participer, d'être informé)

On vérifie quels sont les devoirs de l'employeur au titre de l'article 25 du CCT. Tous les employés devraient savoir où se trouve la copie du CCT au travail. S'assurer que tous les gestionnaires ont reçu une formation sur la diligence raisonnable.

Est-il nécessaire de passer en revue la trousse de formation de la CCG? On suit de près la formation des employés. Il y aurait lieu de passer en revue les rôles et les responsabilités avec les superviseurs.

Nouvelle définition de danger (122.1).

On peut se baser sur l'article 128 du CCT, ou sur la procédure du CNM.

Chapitre 2-19 du Manuel du CT - Directive sur le refus de travailler (CNM)

Le signalement s'effectue différemment dans le cas de la procédure du CNM : outre le superviseur, le comité SST doit intervenir.

Le règlement interne des plaintes s'applique aux plaintes où il n'y a pas un élément de danger.

Suivi :

Responsable :

Délai :

Transmettre le dossier sur la formation des employés à Jim Stuart.

Francine Taillon

Prochaine
réunion du
CNPSST

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

4. Utilisation de monte-personne dans les silos (modèle à contrepoids)		Twylla Pawlinsky
<p>Des membres souhaitent en savoir plus sur le dispositif de contrepoids. Un organisme national a-t-il approuvé ce dispositif? Les gouvernements provinciaux émettent des certificats aux silos. <u>Seuls</u> des employés ayant reçu une formation peuvent faire usage de ces monte-personne. Il s'agit d'un ascenseur pour une personne seulement. Le Saskatchewan Wheat Pool a banni leur usage. Saskatoon et Melville sont préoccupés par le fait qu'il n'y a qu'une échelle simple dépourvue de cage de protection. Un monte-personne avec une personne à bord fonctionne manuellement durant la montée et par gravité durant la descente; il est pourvu d'un système de freinage. Les échelles simples doivent être inspectées pour en vérifier la solidité; il faut également tenir compte de l'âge de l'échelle.</p> <p>La politique sur les échelles, qui devra être traduite, a été approuvée par le CNPSST.</p>		
Suivi :	Responsable :	Délai :
Chercher des diagrammes qui illustrent les divers types d'ascenseurs.	Bob Kanowicz /Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Lorsqu'on aura trouvé l'information sur les ascenseurs, l'envoyer par courriel aux membres.	Bob Kanowicz / Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Faire traduire la politique sur les échelles.	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

5. Autre – Masques antipoussière

On a reçu un courriel d'un membre d'un comité SST local sur le caractère obligatoire du port du masque antipoussière. Le comité aborde ce sujet et convient qu'on satisfait aux normes sur la sécurité au travail si de tels masques sont mis à la disposition des travailleurs à leur lieu de travail. C'est alors à chaque travailleur à décider de porter un tel masque s'il en sent le besoin.

Suivi :	Responsable :	Délai :

* Il est décidé provisoirement que la prochaine réunion se tiendra à Winnipeg les 11 et 12 juin (demi-journée le 11 juin).

Afin de satisfaire à la règle sur les réunions pour l'année en cours, les réunions subséquentes devront avoir lieu les 18 et 19 septembre et les 11 et 12 décembre. Les dates seront confirmées dès que possible.

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

Suivis reportés

Questions découlant du procès-verbal de la réunion des 6 et 7 décembre 2006		
Suivi :	Responsable :	Délai :
<p><u>Point 3- Protection des yeux</u></p> <p>Des comités SST régionaux vont évaluer des modèles et recommander quelques modèles efficaces. Les membres transmettront l'information à Dawn.</p>	<p>Brian Price Francine Taillon Alex Crane Dawn Aisenstat</p>	<p>Prochaine réunion du CNPSST</p>
<p><u>Point 4- Politique concernant la fumigation</u></p> <p>Envoyer aux membres du Comité le document sur la politique.</p>	<p>Jim Stuart</p>	<p>Prochaine réunion du CNPSST</p>
<p><u>Point 8– Harnais de sécurité / Gilets de sécurité</u></p> <p>Donner un compte rendu au Comité de l'information en provenance des régions. Brian va faire circuler le gilet dans les régions. Il va tout d'abord l'envoyer à Alex au cours de la semaine suivant la réunion du 12 mars. Ce dernier va ensuite l'envoyer à Francine qui, à son tour, va l'envoyer à Jim Lowe. Tous vont présenter le gilet lors de leurs propres réunions SST.</p>	<p>Brian Price Alex Crane Francine Taillon Jim Lowe</p>	<p>Prochaine réunion du CNPSST</p>

Suivis – le 12 mars 2007

Point 2. Politique concernant les heures supplémentaires		
Suivi :	Responsable :	Délai :
<p>Faire parvenir les nouvelles mises à jour du Code du travail aux membres du comité.</p>	<p>Twylla Pawlinsky</p>	<p>Prochaine réunion du CNPSST</p>
<p>Veiller à ce que le groupe de la direction des Services à l'industrie examine les changements apportés à la ligne directrice sur les heures supplémentaires. Donner un compte rendu à la prochaine réunion du Comité.</p>	<p>Jim Stuart</p>	<p>Prochaine réunion du CNPSST</p>
Point 3. Compte rendu sur les détecteurs de gaz/gazomètres		
Suivi :	Responsable :	Délai :

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

Donner au comité un compte rendu de la présentation de Draeger. Le niveau de sensibilité des gazomètres est-il ajustable? Brian aura la présentation au début d'avril. Est-ce qu'il y a des modèles qui peuvent détecter plusieurs types de gaz?	Brian Price	Prochaine réunion du CNPSST
À la conférence de l'APAI, s'informer sur les lunettes à coques et les détecteurs, et donner un compte rendu au Comité.	Les membres qui participeront à la conférence de l'APAI	Prochaine réunion du CNPSST
Point 4. Employé travaillant seul – Document de Vancouver (nécessite l'approbation du CNPSST)		
Suivi :	Responsable :	Délai :
Discuter avec Walter Rubert des opérations. Devrait-on constituer des ordres de travail?	Jim Stuart	Prochaine réunion du CNPSST
Point 5. Statistiques sur les accidents pour 2006		
Suivi :	Responsable :	Délai :
Qui doit être tenu responsable? Vérifier le texte de loi et s'informer auprès de Rob Maertens, conseiller juridique de la CCG. Un membre demande une liste comprenant seulement les accidents liés aux chaussures.	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST

Suivis – le 13 mars 2007

Vision de la CCG

Être chef de file dans la prestation d'excellence et d'innovation se rapportant à l'assurance de la qualité et de la quantité du grain, aux recherches, et à la protection des producteurs.

Point 1. Analyse de la sécurité des tâches de laboratoire		
Suivi :	Responsable :	Délai :
Il faudrait connaître le nombre d'environnements de travail qui ont fait l'objet d'une analyse. À quelle fréquence doit-on faire une nouvelle analyse? Un certain nombre de secteurs vont incorporer les AST dans leur procédure de travail.	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Passer en revue le programme de prévention des risques – envoyer les commentaires à Twylla.	Tous les membres	Prochaine réunion du CNPSST
Elaine distribuera le document de l'ACIA aux membres (section avec questions oui/non).	Dawn Aisenstat	Prochaine réunion du CNPSST
Point 2. Évaluation des risques/politique sur les chaussures de sécurité (LDC Joffre, LDC Lyalta, 8^e et 9^e étage 303 Main) – Prince Rupert approuvé ???		
Suivi :	Responsable :	Délai :
Corriger les fautes d'orthographe dans l'évaluation de la politique sur les chaussures de sécurité de Prince Rupert	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Point 3. Refus de travailler et formation sur le règlement interne des plaintes		
Suivi :	Responsable :	Délai :
Transmettre le dossier sur la formation des employés à Jim Stuart.	Francine Taillon	Prochaine réunion du CNPSST
Point 4. Utilisation de monte-personne dans les silos (modèle à contrepoids)		
Suivis :	Responsable :	Délai :
Chercher des diagrammes qui illustrent les divers types d'ascenseurs.	Bob Kanowicz /Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Lorsqu'on aura trouvé l'information sur les ascenseurs, l'envoyer par courriel aux membres.	Bob Kanowicz / Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST
Faire traduire la politique sur les échelles.	Twylla Pawlinsky	Prochaine réunion du CNPSST